

## Circulaire de rentrée 2018



Chers parents,

Vous trouverez dans ce dossier un ensemble d'informations et de documents pour la rentrée scolaire 2018. Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner les documents au plus tard le **mardi 3 juillet 2018**.

En cette fin d'année scolaire, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs de l'école, parents, enseignants, personnels, bénévoles qui œuvrent au quotidien dans notre école, auprès des enfants.

Un MERCI tout particulier aux frères de la communauté St Jean et au Père Arnaud pour leur accompagnement durant toutes ces années au service de notre projet éducatif et pastoral.

Dans nos établissements catholiques, le projet éducatif est la "*Pierre angulaire de chaque établissement... il exprime à la fois la source et la visée de l'engagement de ses enseignants, ses personnels et des familles... Il garantit la cohérence et la cohésion de la communauté éducative.*"

Notre projet éducatif est un repère pour tous, il doit se vivre et s'actualiser au quotidien. Il en devient ainsi un mode de vie, un savoir être dans nos actes, nos relations, nos pensées...

Dans quelques jours, chacun se mettra au rythme de l'été et pourra je l'espère profiter de vacances ensoleillées.

Dans l'attente et la joie de vous retrouver à la prochaine rentrée scolaire, je vous assure de tout mon dévouement.



Restant à votre écoute.  
Nadine BUSCA, Chef d'établissement 1<sup>er</sup> degré



POUR LES MATERNELLES .....

- **Petite section de Maternelle** : rentrée échelonnée sur **deux matinées sans cantine. VOIR groupe surligné**
  - groupe 1 / le lundi 3 septembre 2018 de 9h à 11h45
  - groupe 2 / le lundi 3 septembre 2018 de 10h à 11h45
  - groupe 3/ le mardi 4 septembre 2018 de 9h à 11h45
  - groupe 4/ le mardi 4 septembre 2018 de 10h à 11h45
- Les élèves des groupes 1 et 2 ne viennent pas le mardi et ceux des groupes 3 et 4 ne viennent pas le lundi. **Toute la classe se retrouve le jeudi 6 septembre 2018** (horaires et services normaux)
- **Moyenne et Grande sections de Maternelle** : rentrée échelonnée **en demi-journée, sans cantine. VOIR groupe surligné**
  - Groupe 1/ le lundi 3 septembre 2018 de 8h45 à 11h45
  - Groupe 2/ le lundi 3 septembre 2018 de 13h30 à 16h30
- Les élèves du groupe 1 ne reviennent pas l'après-midi, ceux du groupe 2 ne viennent pas le matin. **Toute la classe se retrouve le mardi 4 septembre 2018.**(horaires et services normaux)

POUR LES ÉLÉMENTAIRES....

- **L'ULIS** : rentrée échelonnée en **demi-journée sans cantine. VOIR groupe surligné**
  - Groupe 1/ le lundi 3 septembre 2018 de 8h30 à 11h45
  - Groupe 2/ le lundi 3 septembre 2018 de 13h30 à 16h30
- Les élèves du groupe 1 ne reviennent pas l'après-midi, ceux du groupe 2 ne viennent pas le matin. **Toute la classe se retrouve le mardi 4 septembre 2018.** (horaires et services normaux)
- **Les CP** : rentrée échelonnée en demi-journée **sans cantine. VOIR groupe surligné**
  - Groupe 1/ le lundi 3 septembre 2018 de 8h30 à 11h45
  - Groupe 2/ le lundi 3 septembre 2018 de 13h30 à 16h30
  - Les élèves du groupe 1 ne reviennent pas l'après-midi, ceux du groupe 2 ne viennent pas le matin. **Toute la classe se retrouve le mardi 5 septembre 2017.**(horaires et services normaux)
- **CE1/ CE2** : lundi 3 septembre 2018: 8H30- 11h45 / 13h30 – 16h30
- **CM1/CM2** : lundi 3 septembre 2018: 8H30 – 11h30 / 13h30 – 16h45



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



• **La garderie du matin** est un service gratuit mis à votre disposition. Cependant afin que nous puissions continuer à vous le proposer sous cette forme, il est impératif que chacun en respecte les conditions.

L'accueil des enfants se fait de **7H45 à 8h20**, sous le préau pour les élémentaires et en classe de PS pour les maternelles. **Sont admis seulement les enfants inscrits et dont les parents travaillent.**

• **La garderie et l'étude du soir** sont assurées dès la sortie des classes et jusqu'à **18h**. (merci de respecter cet horaire)

Le tarif est de 2,55 €. (Goûter fourni)

Le temps d'étude est réservé aux enfants du CE1 au CM2



## RÉUNIONS DE CLASSE

### SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018

8H : CM2	10H : PS/ULIS
8H30 : CM1	10H30 : CP
9H : MS/GS	11H : CE2
9H30 : CE1	

### LE DISPOSITIF APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

cf. la circulaire N° 2013-017 du 6-2-2013

Les APC sont « du temps scolaire » mis en œuvre par l'équipe enseignante avec un champ d'application large. En effet ces temps peuvent s'adresser aux enfants en difficulté, être une aide au travail personnel ou être au service d'un projet de classe, d'école.

Ainsi, l'équipe enseignante a élaboré des propositions au plus près des besoins et des rythmes des enfants (selon leur âge et/ou les besoins d'apprentissages).

L'organisation est la suivante :

- **Pour les maternelles et ULIS : pas d'APC.**
- **Pour les autres classes ( CP/CE1/CE2/CM1/CM2) :** La proposition sera faite aux enfants en difficulté, par petits groupes, les mardis soirs de 16H45 à 17H45.

Chef d'établissement 1 <sup>er</sup> degré : Mme BUSCA Nadine			
PS	Mme ZAKINE Laurence	CE2A	Mme DROULEZ Florence
MS	Mr DUBOST Olivier	CE2B	Mme De HUBSH Marie-Hélène
GS	Mme QUARTARARO Pascale	CM1A	MmeDROUET Sophie
CPA	Mme LUNA Bérénice	CM1B	Mme GRANDET Caroline
CPB	Mme BOUSSILLOU Amandine	CM2A	Mme SEBE Martine
CE1A	Mme LAFITEAU Solange	CM2B	Mme SEGUIN Sandrine
CE1B	Mme HERMIER Céline	ULIS	Mme CAPUZZO Cécile
		RA	Mme CUCUEL Anne



Vous pourrez retrouver ces informations sur notre site : <http://isia.info>